

# Le parking à vélo du marché d'Antony

## Une erreur de conception à corriger

La mairie d'Antony a installé un parking à vélo sur la place du marché, bonne décision pour pouvoir venir au marché, au théâtre et au cinéma à vélo.



Et voici le résultat :

Le parking était utilisé comme local de stockage du matériel pour le marché (photo du 14-01-2007).

Suite à l'intervention d'un cycliste le local a été vidé.

Mais que se serait passé sans cette intervention ?

On constate :

- Qu'il est installé dans un local fermé sans signalisation donc pas repérable,
- Qu'il est installé dans l'enceinte du marché donc difficilement accessible les jours de marché, et inutilisable les autres jours,
- Qu'aucune signalisation n'a été installée sur la place,
- Qu'il ne dispose que de 5 places de stationnement, nombre ridiculement insuffisant.
- Qu'aucun dispositif de sécurité n'a été mis en place.

### Aménagements facilement réalisables :

- Remplacer le parking actuel par des parkings situés aux entrées du marché (on peut penser que l'actuel est provisoire) ,
- Mettre en place une signalisation,
- Installer un dispositif de sécurité (accrochage, éclairage,...),
- Assurer un nombre places important sur ces parkings,

Le coût et la facilité d'installation permettent de réaliser ce projet dans un délai très court

Il faudrait que la mairie :

- prenne réellement conscience du développement actuel du transport en vélo,
- affine ses projets d'aménagement en consultant les cyclistes et leurs représentants.